

Commune Info



Chanteix

Janvier 2025

03

LE MOT DU
MAIRE

04

L'ÉQUIPE
MUNICIPALE

05

TRAVAUX

06

FINANCES
ET BUDGET

07

URBANISME

08

VENTE ET
ACQUISITION

09

GESTION
FORESTIÈRE

10

VIE
MUNICIPALE

14

VIE LOCALE

17

VIE SOCIALE

21

VIE SCOLAIRE

22

FÊTES ET
ANIMATIONS

26

CÉRÉMONIES

28

LES
ASSOCIATIONS

36

BIEN VIVRE
ENSEMBLE

38

ACTEURS
ÉCONOMIQUES

Rédaction/conception* :

Carla AFONSO DA CRUZ, Christophe BOURDET, Chrystèle GAMBARINI, Adeline GOUNET, Marcel GUINDRE, Evelyne LAVENU, Jean MOUZAT, Françoise SERRE, Catherine VIDAL et les associations

Remerciements aux associations

Crédit photos* : Carla AFONSO DA CRUZ, Marc ALLENBACH, Adeline GOUNET, Catherine VIDAL, les associations

*par ordre alphabétique



Madame, Monsieur,

A l'heure où j'écris ces lignes, le Président Macron vient de présenter ses traditionnels vœux aux français.

Il semble enfin reconnaître l'extrême difficulté dans laquelle se trouve notre pays aujourd'hui.

En juin, le scrutin des élections européennes a été marqué par une poussée inattendue de l'extrême droite et l'ampleur du score du RN doit nous interroger. Le péril n'est peut-être pas à notre porte mais ce sont pourtant les mêmes qui, hier, au travers du sinistre Maréchal, avaient abandonné notre pays à l'Allemagne nazie.

Alors qu'il aurait fallu analyser le vote des français avec sérieux en invitant le large éventail politique (hormis le RN) à se mettre autour d'une table, le Président a dissout l'assemblée.

Force est de constater que ce fût une erreur ; après ces législatives inattendues, notre pays se révèle très divisé et la société profondément fracturée.

Le Président, garant de la Constitution, porte toute la responsabilité face à ce chaos qui perturbe nos institutions.

Trop sûr de lui comme à son habitude, il a refusé de nommer un Premier Ministre issu du groupe arrivé en tête.

La gabegie risque d'être durable même si le Chef de l'Etat affirme vouloir redonner la main aux français sur des problèmes essentiels ; le référendum sera sans doute de mise en 2025.

Face à cette crise sans précédent, la commune reste le seul repère pour nos concitoyens. C'est elle qui assure le fonctionnement et la continuité du service public indispensable dans notre vie quotidienne.

Toutes ces péripéties nationales ont eu des retombées néfastes sur notre collectivité. Devant l'incertitude engendrée par ces événements, les services de l'Etat ne nous ont pas accordé les subventions pourtant prévues pour le réaménagement de la « Boîte en Zinc ».

Faute d'accord de subventions, pas de début de travaux au risque de se voir pénalisés sur la totalité du projet. Seules ont été retenues notre qualification aux « Villages d'avenir » et les aides pour créer un « city stade » indispensable à notre prime jeunesse.

En 2005, Jean-Louis Mouzac, « Jean Carou », faisait don de ses biens à la collectivité. La commune a depuis investi pour rénover le lieu et permettre à « Mélilotus » de faire éclore son projet. Aujourd'hui, cette entité a besoin d'un second souffle et va s'enrichir de l'arrivée d'un nouvel associé ce qui porte à trois le nombre des actifs sur cette exploitation. Face aux investissements nécessaires, la commune et son Conseil Municipal ont décidé de laisser la place à l'initiative privée en vendant la ferme à Audrey BENAVENT et Julien BARATAUD.

L'esprit voulu par le légataire est préservé, la ferme va continuer à vivre avec un essor nouveau. Tel était le vœu de Jean-Louis.

Par ailleurs, la commune doit garder son rôle d'initiateur et être prête à aider un porteur de projet, ce sont ces personnes qui font la vie de notre commune. Ce fût le cas pour « Mélilotus » mais aussi pour la « Maison Jacquet ».

Aujourd'hui, la collectivité se porte acquéreur des bâtiments « Valade ». Je sais que cet ensemble immobilier aura besoin de beaucoup de travaux, mais encore une fois, la force publique n'est-elle pas dans son rôle de booster l'initiative privée ?

Force est de constater que nous n'avons pas fait de gros investissements en 2024 ce qui n'a pas empêché la vitalité quotidienne. Je me dois ici de remercier à nouveau toutes nos associations qui œuvrent inlassablement pour l'ensemble de nos concitoyens.

Merci aussi à nos employés communaux qui, chacun dans leur rôle, font qu'il fait bon vivre à Chan-teix.

Alors, malgré toutes les difficultés rencontrées, il ne faut pas baisser les bras, il existe toujours un chemin et à l'image de celui de « Fontanille » il mène toujours à l'espoir et à une très belle histoire.

Bonne et heureuse année à vous toutes et tous.

Jean MOUZAT

L'équipe municipale



J. MOUZAT,



F. SERRE,
1^{ère} Adjointe



C. BOURDET,
2^{ème} Adjoint



M. GUINDRE
3^{ème} Adjoint



C. VIDAL,
4^{ème} Adjoint



I. BAUDRY



E. LIVET



T. LANNES



J. BARATAUD



J.-M. SIMONEAU



V. BOUCHAREL



E. LAVENU



C. AFONSO DA CRUZ



J.-P. VERGNE



J.-F. POUMIER

Affaires scolaires, sociales et centre de loisirs

V. BOUCHAREL, Vice-Présidente
C. AFONSO DA CRUZ, J.-F. POUMIER,
F. SERRE

Fêtes et cérémonies

I. BAUDRY, Vice-Présidente
C. AFONSO DA CRUZ, C. BOURDET
J.-M. SIMONEAU, J.-P. VERGNE

Information

et communication
C. AFONSO DA CRUZ, Vice-Présidente
E. LAVENU, F. SERRE, C. VIDAL

Affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques

C. VIDAL, Vice-Présidente
C. AFONSO DA CRUZ, J. BARATAUD,
I. BAUDRY, T. LANNES

Finances

F. SERRE, Vice-Présidente
I. BAUDRY, E. LIVET,
J.-F. POUMIER

Voirie et travaux

M. GUINDRE, Vice-Président
C. BOURDET, T. LANNES,
E. LIVET, J.-M. SIMONEAU

Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine

J. BARATAUD, Vice-Président
V. BOUCHAREL, C. BOURDET, E. LIVET
J.-P. VERGNE, C. VIDAL

Fleurissement et embellissement de la commune

T. LANNES, Vice-Président
I. BAUDRY, V. BOUCHAREL,
F. SERRE, C. VIDAL

Plan Local d'Urbanisme

J. BARATAUD, V. BOUCHAREL,
C. BOURDET, E. LIVET,
J.-P. VERGNE, C. VIDAL

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Comité syndical SIAP du Maumont	J.-P. VERGNE/J. BARATAUD	J.-F. POUMIER/J.-M. SIMONEAU
Syndicat intercommunal d'électrification du Canton de Seilhac	J.-M. SIMONEAU/J.-F. POUMIER	M. GUINDRE/J.-P. VERGNE
Instance de coordination et de l'autonomie de Seilhac	Valérie BOUCHAREL	Evelyne LAVENU
Comité de jumelage de Seilhac	Isabelle BAUDRY	Carla AFONSO DA CRUZ
Association des Communes Jumelées de Nouvelle Aquitaine	Isabelle BAUDRY	Carla AFONSO DA CRUZ
Pays d'Art et d'Histoire	Françoise SERRE	Evelyne LAVENU
Correspondant défense	Thierry LANNES	Jean-Marc SIMONEAU
Mission locale	Jean-François POUMIER	Valérie BOUCHAREL
Corrèze habitat	Eric LIVET	Catherine VIDAL

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

- Changement des **volets de la Mairie** par Idéal Pose pour un montant de 10 570,00 € HT soit 11 627,00 € TTC avec une subvention de LA POSTE de 10 000,00 € TTC.
- Création d'un **réseau d'eau pluviale** sur le chemin derrière la Boîte en Zinc pour canaliser les eaux de surface du haut du bourg. Chantier réalisé par la SARL des Barrières pour un montant de 788,09 € HT soit 945,71 € TTC avec l'appui des agents municipaux (605,86 € TTC de fournitures).
- **Pose d'une clôture et d'un portillon** entre le jardin de l'école et le parking pour sécuriser les lieux. Ces travaux ont été financés par le Centre de loisirs avec une participation de la commune à hauteur de 604,32 €.
- **Suivi des toitures des bâtiments communaux** par la SARL La-pègue Frères pour un montant de 2 679,00 € HT soit 2 946,90 € TTC.
- **Entretien du cimetière** réalisé par l'association de réinsertion PROX Multitravaux pour un montant de 2 725,00 € TTC.
- **Entretien des fossés** réalisé en régie sur de nombreux points de la commune.
- **Fauchage de la voirie communale** par Fabien CERON pour un montant de 4 250,00 € HT soit 5 100,00 € TTC.
- **Rénovation de la voirie communale** par enduit bicouche sur plusieurs secteurs, travaux réalisés par la société NGE Routes pour un montant de 12 120,00 € HT soit 14 544,00 € TTC.
- **Travaux sur la voirie communautaire** de Chauzu à Bellevue pris en charge par Tulle Agglo.
- **Reprise et reprofilage de l'assiette du Chemin de la Vergnotte**, réalisés par la SARL des Barrières pour un montant de 5 577,92 € HT soit 6 693,50 € TTC.
- **Rénovation de 90m2 de la cour de l'école** en enrobé à froid, travaux réalisés en régie pour 1 500€ TTC.



TRAVAUX EN COURS

- **Extension de l'éclairage public** sur le nouveau parking du bâtiment école et pose de nouvelles horloges de programmation.
- **Rénovation du 2^{ème} appartement à l'ancienne poste** (3 chambres). Les finitions sont en cours d'achèvement. De gros travaux ont été réalisés en régie. La mise en location est prévue début 2025.

PROJETS TRAVAUX 2025

- **Création d'un City Stade** : Suite à la relance du dossier de subvention, cet aménagement va pouvoir se réaliser en 2025.
- **Réhabilitation de l'ensemble Boîte en zinc - maison Poumier** : Le montage financier est en cours de finalisation.
- **Rénovation de la cuisine** dans un appartement de l'école.
- **Rénovation de la salle sous la mairie** pour plus de commodités.
- Etude en cours pour **la rénovation du local de chasse**.
- Réflexion en cours pour **l'engazonnement d'une partie du cimetière**.

Finances et Budget

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2024 : 1 486 945,81 €

FONCTIONNEMENT

D É P E N S E S	- Charges à caractère général
	- Charges de personnel, frais assimilés
	- Atténuations de produits
	- Autres charges de gestion courante
	- Charges financières
	- Dotations aux provisions
	- Virement à la section d'investissement
	- Opérations d'ordre
	572 537,14 €

INVESTISSEMENT

D É P E N S E S	- Immobilisations incorporelles
	- Immobilisations corporelles
	- Immobilisations en cours
	- Remboursement d'emprunts
	914 408,67 €



R E C E T T E S	- Produits des services
	- Impôts et taxes
	- Dotations et participations
	- Autres produits de gestion courante
	- Résultat reporté
	572 537,14 €

R E C E T T E S	- Virement de la section de fonctionnement
	- Solde d'exécution reporté
	- Dotations, fonds divers et réserves
	- Subventions d'investissement
	- Opérations d'ordre
	- Emprunts et dettes
	- Produit des cessions d'immobilisations
914 408,67 €	

Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme



La révision simplifiée du PLU arrive dans sa phase finale car l'enquête publique concernant les modifications à apporter à ce document va s'ouvrir en début d'année.

Travaux chez soi : ce qu'il faut déclarer

Selon la nature des travaux, l'autorisation peut être une **simple déclaration préalable (DP)** ou une **demande de permis de construire**, à faire à chaque fois en Mairie.

Avant de commencer vos travaux, pensez à vous **renseigner sur le Plan Local d'Urbanisme** de la commune pour connaître les règles en vigueur.



Piscine enterrée ou hors-sol (mise en place plus 3 mois)

- Dépôt d'une déclaration préalable de travaux

Ravalement et/ou changement de couleur de façade

- Dépôt d'une déclaration préalable de travaux

Edification d'une clôture

- Dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour la partie en limite du domaine public seulement

Aménager les combles

- Sans modification extérieure de la toiture, aucune autorisation à demander

Abri de jardin

- De 5 à 20 m², dépôt d'une déclaration préalable de travaux. Au-delà, un permis de construire est nécessaire

Installation de panneaux photovoltaïques


- Dépôt d'une déclaration préalable de travaux

Nouvelles fenêtres ou pose d'un Velux

- Dépôt d'une déclaration préalable de travaux



Portail Usager Urbanisme

Powered by sirap

Pour rappel, vous pouvez faire vos demandes d'urbanisme en ligne sur le Portail Usagers Urbanisme (PUU) de Tulle agglo. Le PUU vous permet de réaliser vos demandes préalables de travaux, demandes de certificat d'urbanisme, de permis de construire, de démolir ou d'aménager. La plateforme est accessible à l'adresse suivante : sve.sirap.fr

Constructions sans autorisations d'urbanisme

Articles L.480-1 et suivants du code de l'urbanisme

Attention : les contrevenants s'exposent à une amende comprise entre 1 200 € et un montant ne pouvant excéder 6 000 € par mètre carré de surface construite et la démolition totale de la construction.

En pareille situation, il est préférable d'en informer la mairie en vue de trouver une issue amiable, notamment une régularisation des travaux s'ils sont conformes aux règles d'urbanisme.



Vente et acquisition

Vente ferme « Jean Carou »

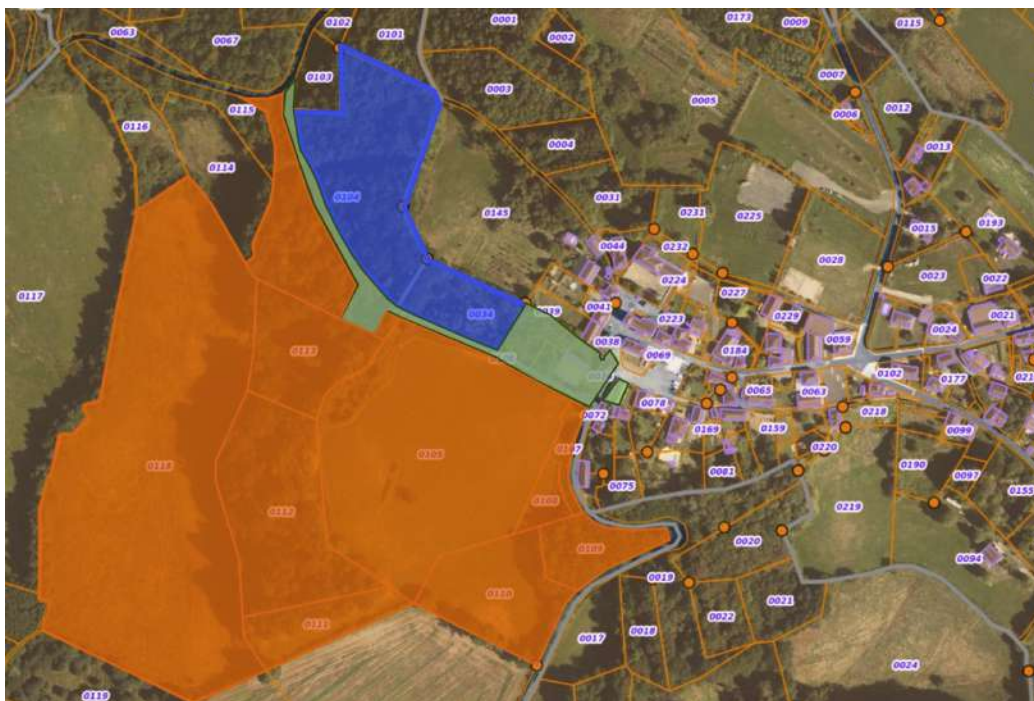
Voici détaillée la cession du bien « Jean Carou » faite par la commune au profit de Julien BARATAUD et Audrey BENAVENT :

- Le lot bâtiments comprenant maison et dépendance ;
- La parcelle de terrain qui était jusqu'alors mise à disposition par bail à la ferme de « Méliotus ».

Le montant de la transaction est de 187 500,00 €. C'est la SAFER qui a fait l'estimation de ce bien sur lequel les parties sont tombées d'accord.



Acquisition « Ferme Valade »



À l'issue de la procédure administrative, la SAFER avait en charge la vente de la ferme, terrains et corps de ferme.

Les surfaces repérées en orange (prairie, bois taillis) ont été attribuées à Monsieur Gallé, qui par cette acquisition a le statut d'agriculteur et peut ainsi valider son installation.

La surface repérée en bleu (bois taillis) est attribuée à Madame Baudry et Monsieur Gaumy.

Baudry et Monsieur Gaumy.

Le corps de ferme revient à la commune. Par ailleurs, pour renforcer l'attractivité de notre territoire, la commune a souhaité faire l'acquisition de l'assiette du chemin entre le bourg et la route du Martoulet. La « serbe » de « Fontanille » et un petit espace arboré sont aussi conservés dans le patrimoine communal, tout ceci pour faire perdurer une légende historique...



Vous êtes propriétaire forestier/ière sur une commune de l'agglomération de Tulle ?



Une association existe pour vous aider et vous accompagner dans les questions que vous vous posez sur la gestion de vos parcelles !

Sur le territoire de Tulle agglo, plus de 95 % des forêts sont privées et dans l'ensemble très morcelées (nombre important de propriétaires), rendant difficile une vision et une gestion globale.

L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASL GF) du Pays de Tulle a vu le jour il y a un peu

plus de deux ans, en octobre 2022.

Association indépendante, elle regroupe à ce jour plus de 70 propriétaires (pour près de 700 hectares de forêts et terrains à boisier), leur permettant de gérer en commun, lorsque cela est nécessaire, leurs parcelles forestières.

Chaque propriétaire reste maître de ses objectifs de gestion et de leur planification dans le temps. Le regroupement avec des propriétaires voisins permet de mutualiser les coûts de chantiers d'exploitation et de (re)boisement, occasionnant un meilleur encadrement, d'être plus attractif vis-à-vis des exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers, et d'offrir à chaque propriétaire un plus large choix d'itinéraires sylvicoles que s'il avait été seul, notamment en limitant le recours aux coupes rases.

À ce titre, une grande majorité des propriétaires adhérents ont fait le choix d'engager une sylviculture dite « irrégulière », c'est-à-dire sans coupes rases, sur leurs parcelles où cela est possible.

Dans cet esprit, même les petits propriétaires peuvent ainsi accéder à du conseil sur mesure, et à une gestion mieux adaptée de leur(s) parcelle(s).

De surcroît, ce type d'association est fortement encouragé par l'Etat, occasionnant des avantages pour les propriétaires adhérents (soutiens financiers, accompagnement par un gestionnaire forestier agréé).

Ainsi les propriétaires bénéficient de l'animation du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), avec la présence sur le terrain d'un technicien forestier dédié, qui réalise notamment des visites-conseil gratuites à destination de tout propriétaire désireux d'avoir des renseignements sur ses parcelles boisées. Cette animation est fortement soutenue par l'agglomération de Tulle et par le programme européen « LEADER ».

Si vous aussi, propriétaires forestiers, vous êtes intéressé(e)s par cette association, prenez contact auprès de l'association ou du technicien-animateur :

ASL GF du Pays de Tulle – 7, impasse Sylvain Combes – 19000 TULLE

E-mail : aslgfdupaysdetulle@gmail.com <https://aslgfdupaysdetulle.fr/#accueil>



Contact de la structure animatrice : CNPF Nouvelle-Aquitaine

Site internet de la structure : <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr/>

Animateur local : Vincent FIDON – Technicien forestier

E-mail : vincent.fidon@cnpf.fr

Avec la participation financière de :



Vie municipale

NUMÉROS UTILES :
École : 05 55 29 40 91
Centre de loisirs : 05 55 29 44 65

MAIRIE DE CHANTEIX

20 rue Jean Carou
19330 Chanteix
Tél : 05 55 29 30 24
mairie@chanteix.fr



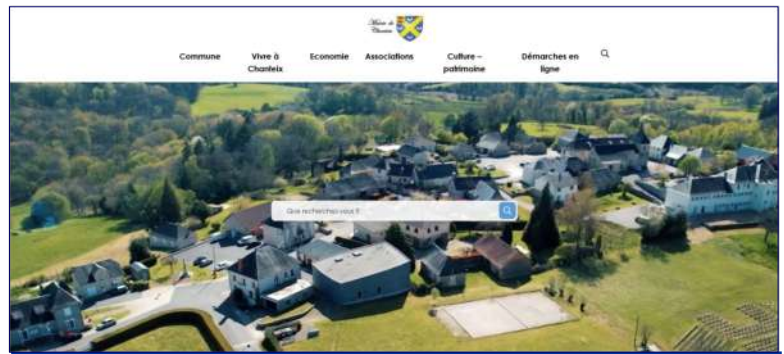
Mairie ouverte au public :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h
- les après-midis sur RDV de 14h à 17h
- et un samedi matin sur deux de 9h à 12h

Permanences du Maire

Le Maire vous reçoit

le mardi matin de 10h à 12h et le
vendredi matin de 10h à 12h en Mairie



Visitez le **site Internet de la Mairie** :

www.chanteix.fr

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la vie de la commune, les actualités, les événements, mais aussi les liens vers les associations, les commerces et artisans, l'école, le centre de loisirs, la Mairie...

Les actualités sont mises à jour de façon hebdomadaire.



CONSEIL MUNICIPAL
Procès verbaux des conseils municipaux

Les Procès-Verbaux du conseil municipal, les Délibérations et les Arrêtés sont également consultables.

Vous pouvez également accéder à toutes les démarches en ligne, télécharger les documents et formulaires d'état civil, d'urbanisme... contacter la Mairie en dehors des heures d'ouverture au public.

PERSONNEL COMMUNAL :



Adeline GOUNET



Chrystèle GAMBARINI



Carole POMPIER



Gilles ROBERT

Benoît LACAN

Adeline GOUNET, Secrétaire de Mairie, Titulaire temps complet

Chrystèle GAMBARINI, Agent administratif et Gérante Agence Postale Communale, Titulaire temps complet

Carole POMPIER, ATSEM et Agent d'entretien, Titulaire temps non complet

Benoît LACAN, Agent Technique Titulaire temps complet

Gilles ROBERT, Agent technique Contractuel mi-temps

Voici l'équipe de ceux qui, jour après jour, oeuvrent dans tous les services de la collectivité pour le mieux-être de chacun. **Merci à eux pour leur investissement.**

Données INSEE : Population légale au 01/01/2022 en vigueur à compter du 01/01/2024 :



Population municipale : 635 (Population ayant sa résidence habituelle sur Chanteix)

Population comptée à part : 13 (Personnes étudiant ou ayant une résidence familiale ou secondaire sur la commune)

Population totale : 648

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

**Ouverte du lundi au samedi
de 9h à 12h**

RETROUVEZ LES SERVICES ESSENTIELS DANS VOTRE AGENCE

- Acheter** : des timbres, des enveloppes Prêt-à-porter, des emballages pour vos colis ;
Déposer : vos lettres et vos colis ;
Retirer : vos lettres recommandées et vos colis ;
Effectuer : des opérations financières de dépannage :
– retrait et versements d'espèces sur CCP ou compte épargne du titulaire dans la limite de 500 € par période de 7 jours ;
– dépôt de chèques sur CCP ou compte épargne.



Un îlot numérique à votre disposition



La Poste a équipé la collectivité d'un îlot numérique (ordinateur, imprimante), matériel qui est mis à disposition dans le hall de la Mairie. **Gratuit**, il permet aux personnes qui n'ont pas d'équipements numériques d'accéder à des sites partenaires pour les consulter et faire des démarches administratives en ligne. Les sites consultables sont : La Poste, La Banque Postale, la Caf, la CPAM, la Carsat, la MSA, GRDF et Pôle emploi mais également tous les sites légaux.

Renouvellement de la convention

La Poste a fermé son bureau de Chanteix en 2005. La commune du alors prendre le relais par le biais de l'Agence Postale dont le fonctionnement est assuré par Chrystèle Gambarini. Nous pouvons nous féliciter du volume d'activité de cette structure d'activité qui est en constante progression. Le créneau horaire et la qualité du service participent activement à cette dynamique. Pour assurer ce service, la Poste a conventionné avec la commune contre indemnisation de fonctionnement. En septembre dernier, la convention a de nouveau été renouvelée pour une période de 9 ans. Le montant de l'indemnité pour 2024 est de 16 020,00 €.



FAMILLES RURALES VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES

Depuis plus de 70 ans, Familles Rurales agit au plus près des populations vivant en milieu rural, grâce à un maillage territorial important, et des actions au plus près des familles qui n'ont pas toutes accès à l'information.

Depuis 2020, la Fédération Familles Rurales de la Corrèze propose des permanences « Point Conseil Budget » et « Point de Médiation Numérique ».

Par la mise en place de ces permanences mensuelles gratuites et confidentielles, Familles Rurales veut accompagner toutes les personnes souhaitant obtenir des informations et/ou des conseils sur la gestion de leur budget, mais également proposer un accompagnement aux usages du numérique, notamment pour les démarches en ligne (carte grise, impôts...), l'utilisation des outils (ordinateurs, smartphone...), ainsi que les problèmes liés à la consommation.

Permanences les 1^{ers} vendredis de chaque mois de 9h à 12h à la Mairie de CHANTEIX.

Pour venir à une permanence, prendre rendez-vous au 07 88 56 52 76 ou par mail à l'adresse : gmfamillesrurales19@orange.fr.

Vie municipale



Location de la Boîte en zinc		
	Particuliers résidant dans la commune	Particuliers résidant hors commune
Grande salle seule	155 €	260 €
Grande salle et cuisine	200 €	290 €
Caution	300 €	300 €

Prestations Complémentaires	
Chauffage (octobre à mai)	30 €
Mise à disposition de la vaisselle	20 €
Forfait scène (montage/démontage)	80 €
Ménage	150 €

Une convention est établie et une attestation de responsabilité civile sera demandée pour chaque location.
Un état des lieux avant et après chaque utilisation est effectué.

Cantine et Centre de loisirs

Le repas de la **cantine** est facturé 7,00€ à la commune.

Le tarif appliqué aux familles varie en fonction du quotient familial :

- Tranche 1 : 1,00 €
- Tranche 2 : 2,10 €
- Tranche 3 : 2,60 €.



Le complément est payé par la Mairie.

Concernant le **Centre de loisirs**, la mairie participe à hauteur de 10,50€ par journée sur un coût journalier de près de 40 €. Le tarif facturé aux familles pour une journée avec repas varie de 12,10 € pour la tranche 1, à 25,20 € pour la tranche 5. A noter qu'il y a aussi des tarifs demi-journée sans repas et journée avec repas ainsi qu'un tarif horaire pour le périscolaire.

La cantine à 1 €

Afin d'alléger le poids des dépenses d'alimentation pour les familles les plus défavorisées, l'état s'est engagé à verser une compensation financière aux communes qui s'engagent dans la démarche « cantine à 1€ ».

Cette aide s'applique dans le cadre d'une grille financière selon les revenus et le nombre d'enfants du foyer.

La restauration scolaire est un service public indispensable pour servir des repas complets et équilibrés mais contribuant également à l'apprentissage du « vivre ensemble » et participe à l'inclusion sociale de chaque élève.

Concession Cimetière :

- Concession traditionnelle : 320 €
- Demi-concession : 160 €
- Columbarium : 800 €



Un défibrillateur est installé près de la Boîte en Zinc

INFORMATION CIMETIERE

Mairie de Chanteix
19330



Zéro Phytos

La nature reprend ses droits

La Commune de Chanteix a supprimé les produits désherbants phytosanitaires sur le cimetière communal conformément à l'arrêté du 15 janvier 2021 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans les propriétés privées, les lieux fréquentés par le public et dans les lieux à usage collectif.

Acceptons ensemble la végétalisation spontanée

BIENVENUE SUR VOTRE AIRE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

LES NÉMATODES

Cette installation de compostage est un site participatif pour une trentaine de foyers. Les participants sont invités à déposer leurs restes alimentaires et végétal à disposition au coup de main pour la gestion du compost.

LE FONCTIONNEMENT DU SITE EST DÉTERMINÉ PAR LES USAGERS. AUTOUR DE TEMPS DE RENCONTRES RÉALISONS ENSEMBLE, EN TOUTE CONVIVIALITÉ, CE GESTE ÉCOLOGIQUE ET CITOYEN : COMPOSTER !

1. COMPOSTAGE : MODE D'EMPLOI
- 2.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Commune de Tulle

Pour toute information, contactez nous au : 05 55 29 30 24

Installation depuis un an d'un site de compostage

Le 1^{er} janvier 2024, la loi AGEC (anti-gaspillage alimentaire et économie circulaire) imposait aux collectivités de mettre à disposition de ses administrés une solution de tri à la source des biodéchets.

Notre commune s'est portée volontaire pour l'installation d'un site de compostage partagé à proximité de l'école.

Ce type de site permet de créer plus rapidement un compost de qualité, mais aussi de partager du matériel, un endroit et des moments conviviaux.

Ce site est composé de 3 bacs de 600 litres : un bac de

broyat, un bac d'apport et un bac de maturation.

Alors, n'hésitez pas à contacter les référents Franck BOUTHEGOURD et Julie TRUCHET.



PLATEFORME DE COMPOSTAGE
« Les bois noirs » St Mexant -
05 55 29 48 93



Ouverte toute l'année :

- du lundi au vendredi, de 14h à 18h

Et du 1er avril au 31 octobre :

- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Elle reçoit **UNIQUEMENT** les déchets verts.

Les bennes des encombrants sont fermées et seront prochainement retirées.

Les encombrants devront être obligatoirement déposés sur les plateformes de Chamboulive, Naves ou Tulle.

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les mardis matin même les jours fériés

Nouveau

Tous vos emballages se trient et vont dans le conteneur ou la colonne jaune !

Tous les emballages en plastique

- Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...

Emballages en métal

- Bouchons, couvercles, capsules, boîtes de conserve, barquettes au...

Emballages en papier carton

- Briques alimentaires, cartonnettes, boîtes...

Pour bien trier :

- Pensez à bien vider vos emballages, inutile de les laver.
- Déposez dans le conteneur ou la colonne jaune vos emballages en vrac, ne pas les empiler, ou les mettre dans un sac.
- Séparez bien les différents éléments d'un emballage.

Un conteneur à vêtements est installé sur la place de la Mairie.

PLATEFORMES DE TRI SÉLECTIF

Nouvel emplacement de containers

De nouveaux containers de tri semi-enterrés seront prochainement installés « Route du pont noir ».

Pour rappel, une deuxième plateforme de tri se situe au Lieu-dit « Les Trois Fonds ».

ETAT CIVIL



Deux bébés sont arrivés
parmi nous, dont

Arta, Nadeïge, Renée DELORS
née le 04/05/2024

*1 mariage a été célébré
en 2024*



2 PACS
ont été enregistrés

Ils nous ont quittés...

Madeleine BOUYGE,
veuve **VERGNE,**
décédée le 03/01/2024



Claire, Marie-Jeanne GUNET,
épouse **BOUILLAGUET,**
décédée le 31/05/2024

Marie, Louise, Suzanne CHARBONNEL,
veuve **MAUGEIN,** décédée le 19/06/2024

Alain, Bernard COURSAC,
décédé le 13/09/2024

16 ANS
C'EST LE RECENSEMENT!

• **LE RECENSEMENT CITOYEN, C'EST OBLIGATOIRE.**
• **TOUS LES JEUNES FRANÇAIS, FILLES ET GARÇONS, DOIVENT SE FAIRE RECENSER : SOIT EN LIGNE, SOIT À LA MAIRIE DE LEUR DOMICILE.**
• **CETTE OBLIGATION LÉGALE DOIT S'EFFECTUER DANS LES 3 MOIS QUI SUIVENT LE 16^e ANNIVERSAIRE.**

Ça se passe à Chanteix

Marc Roche passe la main...

C'est une page de l'histoire qui se tourne. Après quatre générations successives à la tête du Moulin du Deroc, Marc ROCHE vient de céder l'affaire familiale à monsieur David IDRY.

Souhaitons au nouveau gérant pleine réussite dans son entreprise.

Merci à Marc d'avoir su transmettre ce bel outil qu'il avait su faire évoluer et ainsi préserver la dynamique économique de notre petit territoire.

Ça se passe à Chanteix



Stéphanie LEMÈE, Championne de France FFC master (30 à 50 ans)

Samedi 24 août 2024, sur le difficile circuit Luc Leblanc autour du lac de Saint Pardoux en Haute Vienne, Stéphanie LEMÈE est devenue **championne de France de cyclisme sur route**, après une échappée en solitaire de 55 km. Avec plus d'une minute d'avance sur le peloton, elle remporte le scratch du championnat.

Stéphanie est une sportive confirmée, depuis des nombreuses années, elle excelle par exemple dans les disciplines de course à pied, semi-marathon (1h20) et marathon (3h00).

Elle a aussi gagné le « Saintélyon » course nocturne de Saint-Etienne à Lyon soit 68 kms en 6h10 minutes.

Bravo Stéphanie, pour ces belles performances !

Il nous est agréable de te croiser à l'entraînement sur nos routes chanteixaises.



Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine organise deux chantiers bénévoles à Chanteix.

Mercredi 5 février

Fauche de la Roselière du Marais du Brezou à 13h45

La Roselière est un écosystème rare à l'échelle de la Corrèze. Restaurée en 2014 avec d'importants travaux, cette roselière nécessite une fauche avec export tous les 3 ans environ afin de se maintenir. Venez nous aider à redynamiser la roselière, zone humide et habitat essentiel pour de nombreuses espèces !

Samedi 15 février

Chantier d'entretien d'une zone humide à 9h30

Dans le cadre des Journées Mondiales des Zones Humides (JMZH), le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine vous propose de participer à un petit chantier d'entretien d'une zone humide en cours d'embroussaillage. Il s'agira de limiter la dynamique des ligneux et de débroussailler ronces et prunelliers qui colonisent la zone humide.

Inscription obligatoire :

Bruno LABROUSSE - b.labrousse@cen-na.org /

06.95.67.37.46 / 05.55.03.09.04

Gratuit - Lieu de RDV donné à l'inscription

Prévoir vêtements adaptés à la météo, gants, bottes (si possible) ou bonnes chaussures, faux, faucilles, crocs, vêtements adaptés à la météo, pique-nique.





Transports TAD AGGLO

Le transport à la demande (TAD) agglo permet aux habitants du territoire de **se rendre à Tulle le mercredi toute la journée et le samedi matin.**

Le service TAD agglo fonctionne, toute l'année (hors jours fériés) :

- mercredi : arrivée à Tulle à 9h et à 14h30 / départ de Tulle à 11h30 et à 17h
- samedi matin : arrivée à Tulle à 9h / départ de Tulle à 11h30

Pour bénéficier du TAD agglo, il suffit de contacter la centrale de réservation au plus tard la veille du trajet avant 12h en téléphonant au 05 55 21 26 54 - Plateforme de réservation ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Pensez-y!

Faire du vélo c'est bon pour la santé, la planète, le moral...

Mais sur notre territoire, les côtes, montées et autres obstacles à fort dénivelé peuvent effrayer ! Heureusement pour nous, les vélos à assistance électrique (VAE) se sont fortement démocratisés ces dernières années, rendant accessible au plus grand nombre la pratique du vélo.

Pour encourager les habitants de son territoire à s'équiper, Tulle agglo propose depuis 2021 le dispositif « L'agglo à vélo ! ».

Depuis sa mise en place, 100 personnes résidentes sur le territoire ont bénéficié de cette aide dont le montant moyen est de 200 €.

Comme lors de l'édition précédente, cela se formalise par un chèque d'une valeur de 100 €, 150 € ou bien 200 €. L'attribution de la somme est, en effet, soumise à un barème de ressources en fonction des revenus du demandeur.

Le chèque est valable 3 mois après son émission auprès des 4 vélocistes du territoire et partenaires de l'opération : Giant City Tulle, Brival, Intersport et Décathlon Essentiel. Il s'adresse aux personnes majeures résidant sur le territoire de l'agglo. Seul l'achat d'un vélo à assistance électrique de ville neuf ou d'occasion est possible. Sont donc exclus les VTT et vélos de route.

À noter : un seul chèque est accordé par foyer sur une période de 3 ans.

Le chèque VAE de Tulle agglo est cumulable avec d'autres aides (État, communes...). Sur le territoire, la commune de Corrèze bonifie le dispositif de 100 € supplémentaires pour ses habitants bénéficiant de l'aide de l'agglo.

Vous êtes intéressés ?

Pour déposer une demande, rien de plus simple : remplissez le formulaire en ligne sur [L'agglo à vélo ! - Tulle agglo - Officiel.](#)





Le syndicat mixte des Eaux du Maumont assure la production et l'exploitation du réseau et des ouvrages d'eau potable. Il fonctionne en régie pour l'ensemble de ses communes: CHANTEIX, CHAMEYRAT, CORNIL, FAVARS, LE CHASTANG, ST CLEMENT (en partie), ST-GERMAIN-LES-VERGNES, ST-HILAIRE-PEYROUX, ST-MEXANT, STE-FEREOLE, VENARSAL, LA-GRAULIERE (village des Barrières).

IMPORTANT

La seule ressource financière du Syndicat, c'est le montant Hors Taxes de l'abonnement et de la consommation annuelle.

LA TVA est reversée à l'Etat.

Les redevances Agence de l'Eau sont entièrement reversées à l'Agence Adour Garonne.

LE PRIX DU SERVICE

La facture d'eau comprend une part fixe liée à l'abonnement, une part variable proportionnelle à la consommation et des redevances de l'Agence de l'eau.

Les tarifs (abonnement, prix du m3 consommé) sont fixés par délibération du Comité Syndical et communiqués aux abonnés lors de la souscription du contrôle. Ils peuvent être modifiés de façon unilatérale par délibération.

Les redevances Agence de l'Eau sont fixées par le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Adour Garonne située à Toulouse.

Suite à la réforme des redevances et à compter de 2025, la facture de consommation comportera plusieurs changements :

- la redevance pollution disparaît ;
- la redevance de prélèvement continue à être appliquée ;
- 2 nouvelles redevances sont mises en place par l'Agence : redevance de consommation d'eau potable et redevance de performance eau potable.

Un taux de TVA de 5,5% est appliqué sur l'ensemble des tarifs de la facture.

LES CYCLE DE FACTURATION

Il est envoyé 2 factures par an :

- La première transmise en janvier est une facture de l'abonnement annuel ;
- La seconde transmise en avril est une facture relative à votre consommation de l'année N-1.

LE SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT VOUS ACCUEILLE

Du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 18H

Et le vendredi de 9H à 12H

POUR JOINDRE :

Le service administratif du syndicat :
05 55 29 45 10

eau.maumont@orange.fr

Le service technique du syndicat pour les urgences : 06 80 36 83 24

POUR CONSULTER LE SITE :

www.syndicat-eau-maumont.com

ADRESSE POSTALE du SYNDICAT :
201 Rue des Sources 19330 FAVARS

LES DELEGUES DE LA COMMUNE DE CHANTEIX AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

J.-Pierre VERGNE (délégué titulaire)
J.-François POUMIER (délégué suppléant)
Julien BARATAUD (délégué titulaire)
J.-Marc SIMONEAU (délégué suppléant)

Vie sociale

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est un dispositif lancé par Tulle Agglo, d'aides et d'accompagnement des propriétaires pour rénover et améliorer leur habitat.

Vous pouvez bénéficier d'aides financières cumulables et d'un accompagnement gratuit pour :

- le montage des dossiers
- des conseils
- de l'ingénierie

Pour en savoir plus : aides-habitat.agglo-tulle.fr



MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



#NeRienLaisserPasser



> Plateforme de signalement en ligne 24h/24, 7j/7

✓ <https://www.service-public.fr/cmi>

✓ stop-violences-femmes.gouv.fr

(efface trace de passage)



PRÉFET DE LA CORRÈZE

Liberté
Égalité
Fraternité



Équipe France Services

Maison France Services

4 avenue Jean Vinatier - 19700 Seilhac

05 55 27 05 70

seilhac@france-services.gouv.fr

Deux espaces France Services sont à votre disposition, à Perpezac-le-Noir et à Seilhac. Des agents formés vous accompagnent dans vos démarches administratives en ligne en matière de santé, emploi, retraite, impôts, permis de conduire, carte grise.

La prise de rendez-vous est conseillée.

La maison France Services de Seilhac a été dotée du dispositif de recueil des demandes des titres (carte nationale d'identité et passeport).

Envie de rejoindre les équipes bénévoles des Restos...

... Un peu, beaucoup, passionnément ?

Retrouvez sur le site des Restos des missions de bénévolat partout en France :

<https://www.restosducoeur.org/devenir-benevole/>



Un réseau de solidarité : les Voisineurs

Il existe sur votre territoire un réseau de bénévoles Voisineurs. Dispositif porté par l'Instance de Coordination pour l'Autonomie et Familles Rurales avec le partenariat du Conseil Départemental, de la MSA, de la CARSAT, c'est l'Instance de Coordination à l'Autonomie sur le terrain qui permet ces mises en relation.

Un Voisineur est un bénévole qui a envie d'être utile en rendant visite à des personnes isolées et qui compte sur le lien social pour bien vieillir. Une personne ouverte d'esprit, à l'écoute et qui respecte les différences. Voisiner : C'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable selon la disponibilité du bénévole (les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée).

Les objectifs sont la lutte contre l'isolement, le développement des rencontres intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement.

Voisiner c'est SURTOUT faire partie d'un réseau.

Sur la Corrèze, 2 dispositifs existent : le réseau 'Voisineur' et le réseau 'Bavard'âge'. Il s'agit du même dispositif, la différence étant dans le porteur du projet : Voisineur : Familles Rurales porte l'action, Bavard'âge : la MSA.

Ce dispositif est mis en place sur 9 communes du territoire : Beaumont, Chamboulive, Chanteix, Lagraulière, Pierrefitte, Saint Clément, Saint-Jal, Saint-Salvador et Seilhac.

Actuellement, le réseau compte 10 bénévoles qui rendent visite à 14 personnes.

Pour tout renseignement : Si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole contacter :

- Instance de Coordination à l'Autonomie de Seilhac au 05 55 27 07 41- ica.seilhac@orange.fr
- Familles Rurales au 05 55 26 86 49 – contact@famillesrurales-correze.fr





Contactez-nous

Solidarité Paysans Limousin

Rue Marcel Deprez

Parc d'activité IMHOTEP - Lot C - 87000 LIMOGES

Bureau : 06 56 72 59 22

Creuse : 06 35 21 99 28

Corrèze : 07 51 60 06 90

Haute Vienne : 06 58 11 14 89

06 67 65 30 65

Mail:

splimousin@gmail.com

Association reconnue d'intérêt général, habilitée à recevoir des dons déductibles des impôts. Notre association bénéficie du soutien financier de la Région Nouvelle Aquitaine.

Prévention du
**MAL-ÊTRE
AGRICOLE**

*Soutiens gratuits,
confidentiels
et personnalisés
en Corrèze*

AGRI'ÉCOUTE

SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

09 69 39 29 19*
agriecoute.fr

*prix d'un appel local



Brive La Gaillarde

L'équipe du Centre Ecoute et Soutien peut vous aider

Numéro unique : 05 55 23 49 95

Siège : Centre Ecoute et Soutien 47 avenue Maréchal Foch 19100 BRIVE

Site internet: ecouteetsoutien.fr

L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées dite **AIIDAH** est présidée par Didier MARSALEIX, Conseiller Départemental du canton d'Allasac.

Elle gère un service de portage de repas à domicile dont le siège social se situe 2 route de Brive à Vigeois. Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord).

Les menus élaborés par une diététicienne sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

Nous proposons à nos adhérents 3 formules au choix :

La formule gourmande à 10,50 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert ;

La formule plaisir à 7,90 € qui comprend une entrée, un plat (viande ou poisson avec légumes) et un dessert ;

La formule légère à 7,10 € avec 1 entrée et 1 plat (viande ou poisson accompagné d'un légume).

L'association vous demandera une cotisation de 1 € par an.

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie (aide à l'alimentation).

Ce dispositif, mis en place afin d'apporter un soutien prioritaire à nos aînés les plus impactés par l'augmentation du coût de la vie, permet d'octroyer une aide généralisée à l'alimentation de 1,50 €/jour pour tous les nouveaux bénéficiaires APA relevant du minimum vieillesse.

Ce service est sans engagement. De plus, il est assuré toute l'année et sans interruption.

Vous pouvez nous joindre au 05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70 ou par mail aiida@orange.fr



AIIDAH

Portage de Repas
à Domicile

05 55 98 97 49

L'ASEPT du Limousin (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires Limousin) est un acteur reconnu dans le domaine de la **prévention santé pour les séniors**. Elle informe, sensibilise et aide les séniors à adopter des comportements sains au quotidien, en faveur d'un vieillissement actif et réussi. Ses actions sont subventionnées par les Caisses de retraites, Départements, Union Européenne et par conséquent la mise en place de ses actions est gratuite pour les communes qui l'accueillent et pour les participants.



Pour 2025, la commune a fait le choix de vous proposer les ateliers suivants :

- **Mémoire PEPS EUREKA** (stimuler le système cognitif pour lutter contre les troubles de la mémoire) : Cet atelier de 10 séances de 2h sera collectif et concernera une dizaine de personnes. Il n'est pas encore planifié.
- **Habitat** (aménager son logement pour y rester le plus longtemps possible et en sécurité) : Cet atelier de 5 séances de 2h sera collectif et concernera une dizaine de personnes. Il n'est pas encore planifié.
- **Equilibre** (Prévention des chutes / Activités physiques adaptées) : Cet atelier de 12 séances de 1h est un atelier collectif qui accueille 15 personnes (atelier complet). Il a débuté le mardi 07 janvier 2025 à la Boîte en zinc et aura lieu toutes les semaines jusqu'à fin mars 2025.

ATELIER EQUILIBRE CHANTEIX

Avec le programme « Equilibre en lieu », venez apprendre à mieux vous déplacer et à renforcer votre capacité musculaire et osseuse, pour préserver votre capital santé.

EN PRATIQUE
12 séances de 1h - 1 séance par semaine
Inscription obligatoire au 05 55 49 85 67
Groupe d'une dizaine de personnes

1^{ère} séance le **MARDI 07 JANVIER**
De 11h00 à 12h00
Boîte en Zinc
33 rue des écoles
19330 CHANTEIX

En partenariat avec : ASEPT du Limousin
L'Impasse Sainte Claire 87041 LIMOUSIN CEDEX L - Tél : 05 55 49 85 67

Atelier GRATUIT

DETAIL DU PROGRAMME (Atelier GRATUIT)

SEANCES	DATES	OBJECTIFS / THEMES
SEANCE 1	07 JANVIER	Objectifs
SEANCE 2	14 JANVIER	Stimuler les facteurs moteurs de l'équilibre
SEANCE 3	21 JANVIER	Optimisation de la marche : hauteur du pas, longueur du pas, prévision du pas
SEANCE 4	28 JANVIER	Activer les chaînes musculaires permettant de se relever du sol
SEANCE 5	04 FÉVRIER	Activer les réflexes de protection en cas de chute
SEANCE 6	11 FÉVRIER	Répéter de confiance en soi
SEANCE 7	18 FÉVRIER	Règles générales Abandon
SEANCE 8	25 FÉVRIER	Soutien : modification des déficiences constatées
SEANCE 9	04 MARS	Bénéfices : améliorer la capacité musculaire à se relever du sol dans la meilleure position
SEANCE 10	11 MARS	Journée du senpai : savoir reconnaître un danger, appréhender un obstacle
SEANCE 11	18 MARS	Prévention des comportements et éléments à risque
SEANCE 12	25 MARS	Assurance sur soi : connaître et déconstruire le sol

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 05.55.29.30.24.

Avec CORRÈZE AUTONOMIE, le Département vous accompagne au quotidien.

VOUS ÊTES :

- en **perte d'autonomie** (temporaire ou définitive)
- en **situation de handicap** (quel que soit votre âge)
- **aidant(e) familial(e)** d'une personne âgée ou handicapée

VOUS AVEZ BESOIN :

- d'une **information générale** sur une question liée à l'autonomie
- d'organiser votre **maintien à domicile** ou celui d'un proche (aide à domicile, portage de repas, téléassistance, ...)
- d'une **écoute bienveillante** et d'un **accompagnement administratif** adaptés à votre situation (dossier APA, PCH, ...)

CORRÈZE AUTONOMIE est à votre service :

1 J'appelle le **numéro unique 05 55 19 19 19** (24h/24 et 7j/7)

ou je préfère adresser un e-mail à l'adresse dédiée : correzeautonomie@correze.fr

2 J'expose ma situation/mon problème à un **agent qualifié**

3 Je bénéficie d'un **accompagnement « sur mesure »** par un **réfèrent unique de proximité**, qui peut se rendre à mon domicile, en fonction de ma situation, pour m'aider



J'AI BESOIN D'ÊTRE AIDÉ(E) AU QUOTIDIEN POUR POUVOIR RESTER A MON DOMICILE

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- la visite à mon domicile d'une coordinatrice pour évaluer mes besoins
- un accompagnement administratif complet pour toute demande d'aide
- la mise en place de services d'aide à domicile « sur mesure » : auxiliaire de vie, portage de repas, téléassistance, infirmière, kiné...

J'ACCOMPAGNE UN PROCHE EN PERTE D'AUTONOMIE

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- un accès direct et continu aux informations pratiques pour l'aidant (lieux de répit, aides financières, hébergement temporaire du proche, ...)
- une écoute bienveillante et un accompagnement personnalisé



JE VOUDRAIS ME DÉPLACER EN TOUTE SÉCURITÉ SANS INQUIÉTER MES PROCHES

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- l'installation à mon domicile d'un dispositif de téléassistance
- une assistance rapide en cas de signalement d'un problème
- la prise de nouvelles dans les 24 heures après un évènement grave (malaise, chute, détresse morale, ...) et une visite à mon domicile si besoin
- l'information de ma famille sur l'évolution de ma situation

J'AI EU UN ACCIDENT QUI ME PRIVE TEMPORAIREMENT (OU DURABLEMENT) DE MON AUTONOMIE

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- une information sur mes droits et un accompagnement administratif complet
- la proposition de services d'aide à domicile adaptés à ma situation



MON ENFANT EST EN SITUATION DE HANDICAP

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- des conseils pour lui offrir un accompagnement et une scolarité adaptés et dans les meilleures conditions
- un suivi de ma situation et de celle de mon enfant
- un accompagnement administratif complet



Après de grandes vacances d'été bien reposantes, petits et grands ont repris le chemin de l'école en septembre.

Les GS, CP et CE1 sont accueillis dans la classe de Mme DEVIDET Coralie et, les plus grands, les CE2-CM1-CM2 dans celle de Mme SAINTE-CATHERINE Elodie, qui est également la directrice de l'école.

Au programme de cette année scolaire, il y aura bien évidemment



des mathématiques, du français, de l'anglais, de la découverte du monde... mais pas que !

Elle sera également placée sous le signe du développement du bien-être avec un travail spécifique sur les émotions, la prise de parole, la communication mais aussi le théâtre qui fait partie d'un gros projet (financé par l'éducation nationale) avec notamment des ateliers menés par Catherine Vidal. Les élèves iront aussi visiter le théâtre de Brive et rencontreront un metteur en scène. Ils participeront à une représentation au théâtre de Tulle, offerte par l'agglomération. Fin mai, ils iront au festival du théâtre à Davignac. Enfin, la finalité du projet sera la mise en scène de quelques textes par les élèves. Une représentation aura lieu le vendredi 20 juin pour la fête de l'école.

Mais d'autres activités seront également proposées aux enfants comme les rencontres sportives dans le cadre de l'USEP. Par exemple, les plus petits participeront à un bal traditionnel et les plus grands auront une initiation à l'escrime. Ils feront également de la course longue, des jeux collectifs, de l'athlétisme...

En novembre, les enfants ont bénéficié d'un atelier sur la forêt de la commune animé par le pays d'art et d'histoire.

En décembre, le Père Noël, aidé par la mairie, a offert une séance de cinéma à tous les enfants, qui ont été voir Tony Shelly et la lumière magique.

En janvier, ils auront une intervention de Tulle agglomération sur les déchets.

D'autres activités viendront compléter cette année scolaire bien remplie, qui permettra aux enfants de développer leur culture dans divers domaines.

Et pour finir, l'école remercie la mairie ainsi que l'APE sans qui les sorties et projets ne seraient pas possibles.

Bonne année scolaire !
Elodie SAINTE-CATHERINE



Ateliers du patrimoine avec le PAH

Vendredi 8 novembre, les élèves de l'école ont participé à un atelier sur la découverte de la forêt et de son histoire en compagnie de M. Thomas JACQUEMENT, médiateur culturel au Pays d'art et d'histoire. Au programme : parcours sensoriel, croquis d'observation, histoire de la forêt et land-art (créations artistiques à partir d'éléments naturels). Les enfants ont notamment pu découvrir l'histoire de l'ancienne châtaigneraie derrière l'école. Le châtaignier a longtemps joué un rôle majeur en Corrèze : il a nourri hommes et animaux (d'où ses surnoms d'« arbre à pain » ou encore de « arbre à saucisse ») et son bois était exploité pour divers usages (chauffage, construction, vannerie...). Aujourd'hui, le châtaignier cohabite avec de nombreuses autres essences : chêne, charme, noisetier, frêne... apportant une grande diversité à ces espaces.

LES ALLUMÉS DE CHANTEIX

La fête des lumières participative "**Les allumés de Chanteix**", organisée par le Pays d'art et d'histoire et la commune, a réuni plus de 2 800 visiteurs les 26 et 27 janvier derniers. **C'est une fête poétique et populaire qui a pour objectif de mettre en lumière le patrimoine local.** 180 heures de pratique artistique ont été menées durant plusieurs mois par l'équipe du Pays d'art et d'histoire et par cinq artistes corréziens : Christophe Caron, Cécile Pouget, Sêma Lao, Serge Mazaud et Léonard Salle.

Ces ateliers ont concerné la population locale ainsi que les écoles de Chanteix, de Saint-Germain-les-Vergnes, de Saint-Pardoux-l'Ortigier et de Lagraulière, le collège de Seilhac, le lycée agricole de Vouzillac et l'accueil de loisirs Lou Loubatou.

D'autres partenaires ont participé à la préparation et à l'animation de la fête : la compagnie Hervé Koubi, la banda L'avenir de Donzenac, les associations chanteixaises ainsi que plus d'une centaine de bénévoles.

Plus de 25 installations ont été réalisées, dont **un marais lumineux installé dans l'église, un monde fantastique miniature autour de l'orme de la Liberté ou encore des ombres chinoises visibles aux fenêtres des maisons pour rappeler les anciens commerces du bourg.**





Le livret de découverte du patrimoine "Parcours Chanteix", édité à cette occasion, dans la collection « Parcours », liée au label Villes et Pays d'art et d'histoire, est disponible gratuitement à la mairie, sur le site internet et au siège du Pays d'art et d'histoire.

De nombreux éléments chanteixois sont présentés : l'église et son mobilier, le marais du Brezou, l'ancienne bascule, l'évolution du paysage, la géologie, la résistance ou encore l'artiste Rodolphe Bresdin.

Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées. La prochaine édition aura lieu à Vigeois les 31 janvier et 1^{er} février 2025.

PARCOURS CHANTEIX



4 Balades contées musicales à la Vallée du Brezou organisées durant l'été par l'association Tuberculture, le Pays d' Art et d'Histoire Vézère Ardoise et l'Office de Tourisme de Tulle.

Plus de 100 personnes sont venues assister à ses balades hors du commun : découverte du patrimoine de la vallée de façon humoristique, découverte musicale de Samuel Tardien et découverte culinaire par des produits locaux tel que l'ail des ours de la ferme Melilotus de Chanteix.



Fêtes et Animations

Un tunnel en osier élégamment décoré...

Comme chaque année maintenant, les élus de Chanteix en charge du jumelage du canton de Seilhac les Monédières avec le canton d'Hilpoltstein, Carla AFONSO et Isabelle BAUDRY, se sont affairées à la décoration de la fontaine du bourg et des espaces qui l'entourent.

Cette année, une petite particularité est venue s'inviter puisqu'une des structures en osier réalisée pour la Fête des Allumés fin janvier à Chanteix a été placée sur la place de la Mairie. Elle a fièrement servi de support aux décorations multiples aux couleurs du Printemps.

Cet ornement plus sobre mais très élégant a pris place invitant les passants à venir le découvrir ou à emprunter le tunnel en osier afin de voir les poussins, lapins et poules qui s'y sont installés.

Cette réalisation a été faite avec les différentes décorations réalisées les années précédentes. Rien ne se perd, tout se garde ! La



fontaine a également été parée de beaux attrait.

Un grand Merci aux membres du Jumelage qui ont apporté leur aide et qui sont toujours au rendez-vous.

En Allemagne, il est de tradition de décorer, à Pâques, les puits et fontaines publics avec des végétaux ornés d'œufs peints de couleurs vives, des rubans et des guirlandes afin de souligner l'importance de l'eau en tant qu'élément porteur de vie.



La journée de la Paix célébrée le Vendredi 27 septembre



Colis repas distribués aux habitants de 70 ans et plus

Les élus ont eu le plaisir de distribuer, aux administrés de 70 ans et plus, des colis repas offerts par la Mairie et confectionnés par La Maison Jacquet, le samedi 21 décembre 2024.



Cérémonie des vœux du Maire - 19/01/2025



Chaque Chanteixoise et Chanteixoise est invitée à la Cérémonie des vœux du Maire. Elle se déroule généralement le troisième dimanche de janvier. La publication se fait uniquement par voie de presse (La Montagne) et sur le site Internet de la Mairie.

Jean MOUZAT,
Maire de Chanteix,
son Conseil Municipal et le personnel communal
vous adressent leurs

MEILLEURS VOEUX

pour l'année

2025

19 mars - Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Elus, anciens élus ainsi que deux anciens combattants chanteixois de la guerre d'Algérie, Claude BOUILLAGUET et André PEYSSONNERIE et Maguy FOURCHE, sœur de Jean FOURCHE, mort au combat, ont rendu hommage aux victimes, civiles et militaires, tombées pendant la guerre d'Algérie et les combats de la Tunisie et du Maroc.

Le Maire a remercié les personnes présentes car il est important de commémorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour la liberté.



Commémoration du 79^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



La cérémonie de commémoration du 79^{ème} anniversaire de l'armistice de la dernière guerre mondiale a eu lieu à Chanteix le mercredi 8 mai.

Comme l'a souligné Jean MOUZAT, Maire de Chanteix à ses administrés « Dans ces moments troublés où la guerre est à nos portes, dans ces moments où la violence sous toutes ses formes fait légion, il est impératif de se rassembler pour honorer nos disparus, victimes de la barbarie nazie, mais aussi transmettre un message universel de paix pour tous les Hommes de notre si fragile planète. »

La commémoration a débuté à Chanteix à 11h00 avec un dépôt de gerbe par les enfants, accompagnés par le « Chant des partisans ».

Le Message de l'UFAC du 8 mai 2024, lu par Claude BOUILLAGUET a été suivi du Message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées et Chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, lu par Le Maire de Chanteix qui n'a pas manqué de rappeler l'importance de cette commémoration.

Après avoir observé une minute de silence et chanté La Marseillaise, l'assemblée a poursuivi les commémorations débutées à Puy-la-Croisille et Lagraulière (avant Chanteix) pour se terminer à Saint-Clément où la manifestation s'est achevée avec un vin d'honneur.

Commémoration du 14 juillet

La journée du 14 juillet a été commémorée sous un ciel chargé de nuages.

Entouré d'élus et de quelques personnes du village, le Maire, Jean MOUZAT, a rendu hommage au courage d'hommes et de femmes qui ont défendu les valeurs de la République.

Le Maire a tenu à ce que les femmes élues portent la gerbe jusqu'au Monument aux morts car les femmes ont aussi joué un rôle dans la défense de la Liberté il y a près de 250 ans.



Une minute de silence a suivi l'allocution.

La Marseillaise a été chantée sous quelques gouttes de pluie, comme pour marquer ce moment très solennel.

Le Maire a invité les participants à réfléchir sur le sens des valeurs de la République.

Journée Nationale de la Résistance le 27 mai 2024

Comme chaque année à la même date, le Comité Intercommunal ANACR de Saint-Mexant ainsi que les Maires de Chanteix, Favars et Saint-Mexant invitent chaque citoyen à la Célébration de la Journée Nationale de la Résistance le 27 mai. A Chanteix, les participants se sont rendus à la Stèle de la Résistance de Moulzat. Maires et élus des communes avoisinantes étaient présents à cette cérémonie. Tous ont ensuite assisté à une « causerie » sur le thème « La chasse aux Résistant(e)s et maquisards dans nos campagnes du moyen plateau corrézien. Un casse-croûte amical a clôturé la soirée.



Cet événement est l'occasion de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui se sont battus contre l'occupation des nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. La date du 27 mai a été choisie en mémoire de la première réunion du Conseil National de Résistance qui a eu lieu le 27 mai 1943. Cette assemblée réunissait tous les représentants des groupes de résistants afin d'organiser les opérations contre les nazis. La journée nationale de la résistance permet aussi de réfléchir aux valeurs défendues par la résistance comme le courage, la défense de la République, la justice, ou encore la solidarité.

Cérémonie du 11 novembre : La chanson de Craonne a résonné à Chanteix

A l'occasion de la 106^{ème} commémoration du 11 novembre, c'est en présence des enfants de l'école et d'une belle assemblée que le Maire et les élus de Chanteix se sont réunis devant le Monument aux morts.

La cérémonie a débuté par le dépôt d'une gerbe sur le Monument par les enfants. La Marseillaise a été chantée après les lectures du message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre et de celui de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.



Les enfants de l'école, venus en nombre, ont égrainé les noms des hommes, habitants notre commune, morts lors des différents conflits.

Cette année, le Maire a tenu à ce que la commémoration soit accompagnée de musique. C'est ainsi que la chanson de Craonne a résonné au cœur de l'assemblée.

Cette chanson (du nom du village de Craonne), très contestataire malgré sa trame musicale aussi légère qu'entraînante, que chantaient les soldats français, témoigne de la lassitude grandissante de ces hommes après l'échec et les terribles pertes de l'offensive du Chemin des Dames en avril 1917.

Le « Cessez le feu » au clairon a sonné à la fin de la cérémonie qui s'est achevée par une minute de silence.

Tous se sont ensuite retrouvés dans la Boîte en zinc pour échanger autour d'un verre amical où les cris des enfants et les discussions résonnaient à foison.



Expression des associations



Bonjour à toutes et tous,

Comme les années précédentes, l'association des parents d'élèves a organisé plusieurs manifestations qui ont permis à l'école de pouvoir participer à différentes sorties pédagogiques et une sortie de fin d'année à Vulcania.



Tout début d'année, nous avons pu avec les autres associations du village qui ont souhaité participer tenir un stand commun pour la fête des Allumés de Chanteix. Le stand a eu un grand succès à tel point qu'il ne restait plus rien le deuxième soir.

Merci pour cette initiative collective.

La 3^{ème} randonnée des tartines a été très humide mais malgré cela nous avons eu un certain nombre de participants qui ont bravés le mauvais temps pour parcourir les chemins de la commune dont certains ouverts récemment par le biais de chantier participatif organisé par la commune. Nous tenions à remercier cette initiative qui nous permet chaque année de proposer des parcours différents et remercier aussi les habitants qui prennent de leur temps pour nettoyer des chemins qui sont utilisables pour notre randonnée mais aussi à l'année. **MERCI.**



Le loto qui a eu lieu le 7 décembre a fait quasi salle comble et beaucoup d'habitants ont répondu présent lors de la vente en porte à porte des cartons. **MERCI** à vous. Les associations de la commune nous ont aussi soutenues avec le don de lots et nous les en **REMERCIONS** grandement.

La traditionnelle vente de sapins a aussi eu lieu en ce début décembre. **MERCI** pour vos achats.

Comme vous le voyez ce sont tous ces gestes qui permettent à l'association d'offrir des cadeaux de fin d'année, des sorties en bus, une sortie scolaire à nos enfants de la commune.



A RETENIR LES RENDEZ VOUS 2025:

L'année prochaine, nous organisons à nouveau notre randonnée des tartines dont la date est le **Lundi de Pentecôte (9 juin)** ainsi que la fête de l'école le **20 juin**.

De plus, nous avons le projet de faire à nouveau cette année une vente de produits dans le cadre de l'opération Dessins d'enfants. Nous reviendrons vers vous à ce moment là afin de vous proposer ces objets.

Nous remercions aussi tous nos parents bénévoles qui nous soutiennent à chaque manifestation. Sans vous tous, nous ne pourrions pas permettre aux enseignantes de monter leurs projets et d'en faire bénéficier les enfants du village.

MERCI
ET MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE 2025

2024 encore une année riche en activités à l'accueil de loisirs Lou Loubatou

Toujours autant d'enfants pour cette année 2024 à l'accueil de loisirs qui a connu une excellente fréquentation. Quelques 340 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs cette année sur les mercredis et les vacances scolaires.

C'est l'ensemble des communes partenaires : Chanteix, St-Mexant, St-Germain-Les-Vergnes, Chameyrat, Favars, Lagraulière et St-Clément qui ont souhaité consolider le partenariat avec l'accueil de loisirs en collaborant sur l'écriture d'une nouvelle convention pour les 3 prochains années. Cette convention signée avec l'ensemble des communes contribue au soutien financier indispensable pour la pérennité de cette structure.

L'association tient à remercier l'ensemble du personnel pour la créativité et l'enthousiasme en proposant et accompagnant les enfants sur une multitude d'activités.

En ce qui concerne les activités périscolaire, l'année 2024 s'est articulée autour de la nature avec l'aménagement du jardin et la réalisation d'un jardin aromatique.

Un partenariat avec l'association Tuberculture avec un atelier « vidéo » a permis la réalisation d'un court métrage avec la participation des enfants de 3-5 ans.

6 séjours ont été organisés cette année, les adolescents ont pu redécouvrir les joies de la haute montagne en allant pour la troisième fois dans les Hautes Pyrénées durant les vacances d'hiver.

Un séjour à Treignac autour des activités nautiques, à Servières le Château et à Vigeois ont été organisés au mois de juillet 24 et un séjour Pêche et Poney à St-Germain-Les-Vergnes au mois d'août 24. Les enfants et les adolescents ont été ravis de retrouver les joies du camping.

Le bureau tient à remercier les bénévoles, tous les acteurs, les partenaires et les communes qui œuvrent pour que l'accueil de loisirs reste un maillon essentiel de ce territoire.

Le bureau et l'équipe d'animation vous souhaitent une belle année 2025.

Les contacts pour tous renseignements : ACCUEIL DE LOISIRS "LOU LOUBATOU"
Tél : 07 86 20 21 27
[http: www.louloubatou.fr](http://www.louloubatou.fr)
e-mail : contact@louloubatou.fr



Association Loisirs Danses Chanteixoises

Les cours ont lieu les mercredis à partir de 20h30 à la Boite en zinc.

Pour cette année sont prévues 1h30 de danse de salon.

Pour nous contacter : loisirdanseschanteixoises@orange.fr

Expression des associations

Club Lou Chanteix

Le club Lou Chanteix doit se trouver des bénévoles pour pouvoir maintenir son existence. Avec un programme diminué il faut respecter le vieillissement des 136 adhérents.

Année 2023-2024 : 4 repas, 1 concours de pétanque, 1 concours de belote, 1 loto

Pétanque tous les jeudis à 14h30

Section gym tous les lundis à 18h15 avec une participation moyenne de 18 personnes

Voyage de printemps : 1 semaine dans les Pyrénées

Voyage d'Automne : 1 journée aux Milandes

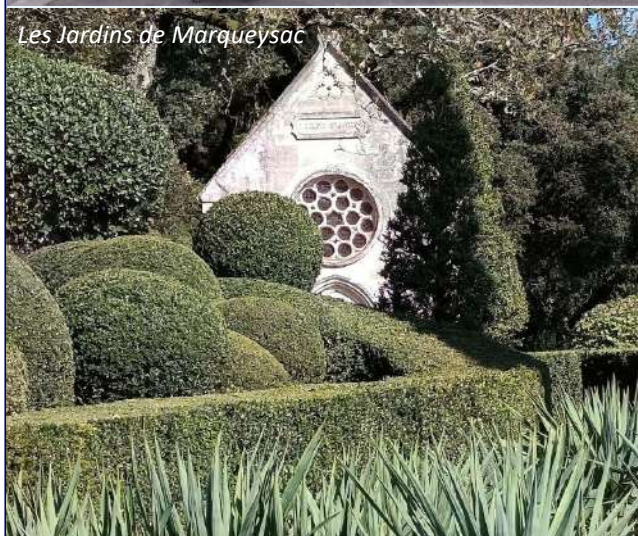
Le Club Lou Chanteix vous souhaite une bonne année 2025



Voyage Pyrénées-Lourdes



Château des Milandes



Les Jardins de Marqueyssac



Le Pont d'Espagne



Cours de gym douce



Pays d'art et d'histoire Vézère ardoise

Réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le Pays d'art et d'histoire en 2024

Entre janvier et juillet, 2 000 élèves ont bénéficié d'ateliers du patrimoine. Leur objectif est de sensibiliser à l'architecture, à l'art et au patrimoine local grâce à des activités variées (l'urbanisme, le paysage, les matériaux de construction...).

Les animations grand public ont réuni plus de 3 100 visiteurs notamment durant les vacances printanières, estivales et automnales, ainsi qu'à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et des Journées nationales de l'architecture. Au programme : visites guidées, spectacles, visites théâtralisées, escape games, cluedos géants, conférences...

24, rue de la Grande Fontaine Manoir des Tours 19240 Allasac

Tél. : 05.55.84.95.66 - e-mail : pah@vezereardoise.fr - site internet : www.vezereardoise.fr



CHANTEIX

Pour cette saison 2023-2024, le club compte 75 licenciés, un chiffre stable par rapport à l'année précédente. L'objectif pour cette nouvelle année sera de repasser la barre des 80 licenciés. Cette année encore, les athlètes de toutes catégories ont pu participer à bon nombre de compétitions hivernales et printanières. Avec l'entrée de Tulle AC et Corrèze au sein du club de Corrèze Athlé il a été permis d'organiser des entraînements en commun, notamment avec les jeunes sur le créneau du vendredi soir. Mais nous avons également pu coorganiser 3 compétitions avec eux, dont un Equip Athlé en octobre dernier au stade Alexandre Cueille, permettant une potentielle qualification au niveau régional. Mais cette saison a été également marquée par le retour, le 29 juin dernier, des compétitions sur notre stade des Maurians. Un plaisir pour les entraîneurs, bénévoles et surtout les athlètes de pouvoir se retrouver sur ce magnifique stade. Une journée qui fut une belle réussite grâce à l'investissement de tous pour aider à l'organisation, et qui s'était finie autour d'un barbecue convivial permettant aussi de clôturer la saison.

Dans la lignée de cette organisation, le club a pour ambition d'organiser de nouvelles compétitions pour les jeunes et principalement de lancers pour les plus grands. C'est pour ça que le club a décidé de confier le montage des portes de la cage de marteau à une entreprise spécialisée et ce qui permettra un travail en toute sécurité.

La section marche nordique attire toujours un grand nombre d'adhérents qui ne souhaitent pas forcément pratiquer en compétition. Cette activité fait partie des sports santé et loisirs. Cette pratique se déroule toute l'année y compris pendant les vacances scolaires. Vous pouvez retrouver toutes les informations pratiques concernant le club sur le nouveau site internet : acjchanteix.athle.fr.

Au niveau performance, de nombreux athlètes se sont illustrés au niveau départemental, régional et dans toutes les catégories. Avec les beaux résultats et podium de la cadette Clarisse Roucher, de Manon Marcou, du sénior Thomas Soulier qui a enchaîné les performances sur demi-fonds, ou encore la master du club Isabelle Baudry. On félicitera également notre juge Tobie Ndiaye qui a été bénévole au JO de Paris 2024.

Mais le club remercie tous les athlètes, encadrants et bénévoles pour leurs investissements au cours de l'année.



Lors de l'Assemblée Générale de novembre dernier, un nouveau bureau a été élu jusqu'à la prochaines olympiade, avec la reconduction de Fabien Neuville à la présidence, félicitations à eux.

Voici le nouveau bureau : Président : Fabien Neuville – Secrétaire : Birgit Ndiaye – Secrétaire Adjoint : Jean-Jacques Gazzola – Trésorier : Eric Lortholary – Trésorier Adjoint : Bernard Montagnac

Chant'Expressions

L'association « Chant'Expressions » a repris ses activités chaque mardi de 14h à 16h30 au sous-sol de la mairie. Elle propose des cours de mosaïque, peinture sur soie, sable coloré.

Les personnes souhaitant rejoindre le groupe seront les bienvenues et peuvent venir s'initier gratuitement durant 2 séances.

Toutes nouvelles idées de travaux manuels seront étudiées.

Bonne année à tous.



Expression des associations



Petit retour en arrière sur 2024

Malgré une météo peu favorable, la 37^{ème} édition du Festival Aux Champs a atteint cette année un niveau record de fréquentation. Public, artistes et techniciens ont salué la qualité de l'organisation et la beauté du site. Petit truc en plus du festival, le projet « On dit cap' de ... » dans sa nouvelle version « de l'écriture à la scène » a rendu sa copie finale, le dimanche 21 juillet. C'est plus de 100 personnes qui sont montées sur la grande scène pour interpréter leurs chansons, avant la magnifique prestation de Maxime Le Forestier.



CONCERTS à la boîte en zinc et ACTIONS DE MEDIATIONS artistiques et culturelles

- concerts inclusifs : Hortax (14/02), Sadoo (06/11) en partenariat avec le Gemsel
- diner concert(23/03) hommage à G. Brassens et G. Allwright avec Patrick Blanchet
- spectacles jeune public : 26 et 27/04 avec Les Romain Michel et Mère Denys Family
- fête de la Patate (12/10), expo, marché, conférence et diner concert avec les Ginettes
- Remise de Patates d'OR à l'école de Lagraulière, au Mas de Varetz et au centre Lou Loubatou pour leurs participations au concours Création artistique « la Patate »
- 2^{ème} assemblée des co adoptants (9/11) suivi du concert de Forever Madame
- diffusion film jeune public (22/03) rassemblant 150 enfants des écoles primaires de Chanteix et de St Mexant -
- diffusion des films d'animations(30/11) réalisés par les enfants du centre de loisirs Lou Loubatou dans le cadre du dispositif Passeurs d'images
- ateliers « Art plastique », animé par Christelle Wable, avec le foyer de vie de Faugeras pour la réalisation d'une statue « Le Gardien des Lumières » installée le 19 juillet sur le site du festival
- ateliers « Education aux images » animé par Raphaële Raffort, avec les enfants du centre de loisirs Lou Loubatou



Mais aussi des rendez-vous hors les murs en direction de tous publics

La Tournée des Ehpad : Lagraulière (31/07), Seilhac (2/08) avec Rémi Sallard et Tulle (6/09) avec Samuel Tardien et Gilles Puyfagés, concert au centre de détention d'Uzerche (6/11) faisant suite à un atelier de pratique instrumentale avec Anthony Picard, 4 balades musicales dans la vallée du Brezou avec l'Office de Tourisme de Tulle et le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise, projection(29/11) avant première du film documentaire « de l'écriture à la scène » réalisé par Corrèze Télévision au cinéma Louis Jovet à Uzerche. Tuberculture a accueilli Agnès et Joseph Doherty pour une résidence de création du spectacle « Terre de Rêves » du 19 au 23 février et a participé aux Allumés de Chanteix avec d'autres associations Chanteixoises.

J'ADOpte DES METRES CARRÉS du site du Festival!
l'opération continue ...

TUBERCULTURE, VOUS OFFRE L'OPPORTUNITÉ DE CONTRIBUER A LA MISE EN PLACE D'UN LIEU UNIQUE, PRESERVÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.

Vous pouvez encore rejoindre les 203 co-adoptants ayant déjà répondu à l'offre de l'association.

Infos sur www.tuberculture.fr / 05 55 27 95 81

Adhésion 2025 : 20 €

Elle donne droit à des réductions sur les manifestations proposées

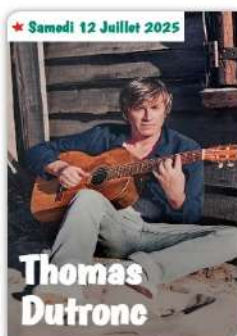
Section YOGA

les jeudis de 17 h à 18h30 au sous sol de la mairie.

L'équipe Tuberculture vous souhaite une bonne année 2025, elle vous proposera plusieurs rendez-vous au cours de l'année.

Le Festival aux champs en 2025 : rendez-vous les 11, 12 et 13 juillet !

Les premiers noms.....



D'autres noms seront annoncés bientôt... A suivre...

La billetterie est ouverte ...

Samedi 12 juillet : 31 €
Thomas Dutronc / Zoufris Maracas / ?

Dimanche 13 juillet : 34 €
Hélène Sio / Véronique Sanson / ?

Pass 3 jours : 80 €
Pass 2 jours :
VS : 50 € / VD : 55 € / SD : 60 €

Tarif prévente jusqu'au 15/03/2025

Rendez vous sur
www.tuberculture.fr
ou au bureau de Tuberculture
(1er étage de la mairie - Chanteix)

Expression des associations



SOCIETE DE CHASSE

C'est avec un grand plaisir que la société de chasse s'adresse à vous pour vous souhaiter ses meilleurs vœux 2025.

Notre association compte aujourd'hui 42 adhérents malgré un vieillissement assez important.

La chasse, au-delà d'être une tradition avérée sur notre territoire, représente également un élément essentiel de la gestion de notre environnement et de la biodiversité.

Notre engagement et notre devoir pour la préservation de notre faune et de notre flore étant précieux. C'est pourquoi nous veillons à pratiquer notre activité de manière responsable en régulant les espèces de gros gibier afin de préserver au maximum de nos possibilités les cultures diverses de céréales et prairies. Notre gros problème aujourd'hui est le blaireau qui, lui, est un grand prédateur dans les cultures, surtout le maïs, étant donné que c'est un nocturne.

Nous avons un garde assermenté bénévole. Notre rôle est crucial dans l'éducation et la sensibilisation des jeunes générations à la nature qui nous entoure et à la sécurité pendant les actions de chasse.

Pour rappel, le traditionnel repas de chasse se déroulera le samedi 29 mars 2025.

Je termine en vous souhaitant une bonne année, la meilleure possible.

Amicalement,

Jean-Louis Marsaleix – 06.77.64.73.54.

Comité de jumelage Seilhac-Monédières-Hilpoltstein



L'année 2024 aura été une année formidable pour notre jumelage avec notre déplacement à Hilpoltstein au mois d'août. 37 personnes de nos différentes communes composaient notre délégation. Comme toutes les fois, nous avons été super bien reçu et cette année la cerise sur le gâteau c'était la participation à la Burgfest, fête médiévale qui s'étale sur trois jours. Pour plus de détails vous êtes invités à visiter le blog du jumelage ou vous pourrez voir les photos que nous avons rapportées.

En 2025 ce seront nos amis allemands qui viendront chez nous pendant le week-end de Pentecôte. Ce sera l'occasion de fêter les 25 ans de notre jumelage et aussi les 80 ans de paix entre nos deux pays. Tous les habitants des communes jumelées seront bienvenus pour participer aux festivités. Nous aurons aussi besoin de familles d'accueil, faites-vous connaître si l'aventure vous tente.

Le 27 octobre le jumelage organisait son traditionnel vide-bibliothèque qui a eu lieu à Seilhac qui s'est bien déroulé grâce aux nombreux coups de main et a rencontré un certain succès.

Le marché de Noël de Seilhac s'est déroulé le 7 et 8 décembre avec la présence d'une délégation de Hilpoltstein avec bière, produits de Noël et vin chaud.

Les prochaines échéances :



L'assemblée générale aura lieu le jeudi 6 février 2025 et un Bal-trad sera organisé le 5 avril à Chamboulive, orchestre « la galoche ».

Pour nous joindre : Jean-Marie Tronche, Président du jumelage, 06 84 09 53 96

Claire Quelin, Secrétaire, 06 77 18 27 68

Pour apprendre à connaître le jumelage l'adresse du blog

<https://jumelagehilpoltstein.blogspot.com/>

Les Associations chanteixoises

ACJ Chanteix

- Fabien NEUVILLE
- acjchanteix@gmail.com

Association des Parents d'Elèves

- Anne-Laure FAU
- apecchanteix@gmail.com

Chanteix Animations, Le comité des fêtes

- Carla AFONSO
- 06 95 29 43 74
- comitedesfetes@chanteixanimations.fr

Chant'Expressions

- Colette REDONDIN
- 07 72 33 81 29
- c.c.redondin@orange.fr

Club Lou Chanteix

- Guy SALESSE
- 05 55 29 35 49
- ets-salesse@orange.fr

Loisirs et Danses Chanteixoises

- Patrice MONTILLAUD
- 06 87 03 06 25
- loisirdanseschanteixoises@orange.fr

Lou Loubatou

- Marie BOURDET
- 07 86 20 21 27
- contact@louloubatou.fr

Société de Chasse

- Jean-Louis MARSALEIX
- 06 77 64 73 54
- chanteixchasse@gmail.com

Tuberculture

- Jean-François POUMIER
- 05 55 27 95 81
- contact@tuberculture.fr

L'agenda des associations

Chanteix Animations, Le comité des fêtes

- 08/03 - Soirée Disco-Années 80
- 19/04 - Concert de Printemps
- 21/06 - Fête de la St-Jean
- Octobre - Soirée Théâtre
- 23/11 - Fête de l'Arbre

Club-Lou Chanteix

- 02/02 - Concours de Belote
- 16/03 - Repas Farcidures
- 06/04 - Super Loto
- Avril/Mai - Voyage
- 15/06 - AG suivie d'un repas

Tuberculture

- 22/02 - Dîner Concert
- 19/03 - Concert
- 21 et 22/06 - Projections Cinéma
- 26/04 - Dîner Concert
- 11 au 13/07 - Festival aux Champs
- 04/10 - Fête "La Patate"

Loisirs et Danses Chanteixoises

- 11/10 - Bal Trad

Association des Parents d'Elèves

- 09/06 - Rando des Tartines
- 20/06 - Fête de l'École
- 06/12 - Loto

Société de chasse

- 30/03 - Repas de la chasse

Surveillez le site Internet. D'autres événements arriveront bientôt !

La responsabilité des propriétaires d'animaux errants

L'article 1385 du code civil et la loi 99-5 du 6 janvier 1999 (art 8 à 13).

Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage a une obligation de surveillance et il est tenu responsable du dommage que l'animal pourrait causer.

Article R622-2 du code pénal

Le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

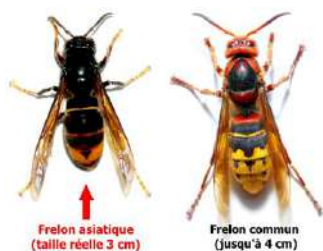


Pensez aux frelons asiatiques avant qu'ils n'arrivent chez vous !!!

Une action préventive précoce plutôt que curative en été

Le frelon asiatique se multiplie et est un prédateur de nos abeilles mais aussi un danger pour nous.

Il ne faut pas le confondre avec le frelon européen qui, lui, est peu agressif avec l'homme, sort à la tombée de la nuit, a le corps jaune et la tête rouge et noire.



Le frelon européen doit être préservé car il participe à la lutte contre le frelon asiatique.

Le cycle biologique des frelons asiatiques est annuel et seules les femelles fondatrices de la nouvelle génération survivent à l'hiver. Elles hibernent dans des endroits abrités et sortent au début du printemps pour fonder de nouvelles colonies. C'est dès le mois de février après les dernières gelées quand les températures atteignent des valeurs supérieures à 12 degrés qu'il est important d'intervenir pour piéger les reines frelon.

Sentiers et chemins communaux

Les motocyclistes doivent respecter nos chemins et nos oreilles.

Ils ne doivent pas mettre en danger les familles en empruntant les sentiers de notre village (loi 91.2 du 3 janvier 1991).

Toute personne circulant sur ces chemins (engins agricoles, cyclistes, deux roues motorisés, quads...) doit adapter sa vitesse.

Le bruit

Les deux roues et les quads sont tenus de respecter la législation concernant les nuisances sonores. Tout véhicule qui paraît exagérément bruyant peut être verbalisé (article 318.3). Le niveau sonore maximum ne doit pas dépasser 80 dBA.

BRUITS de voisinage



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ, IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :



BROYAGE



COMPOSTAGE



PAILLAGE

Retrouvez tous nos conseils sur : www.ecologie.gouv.fr, le site de l'Inra-Drôme ou le site de la commune.

VALORIZON

ars



ÉLAGAGE EN BORDURE DE VOIE

Il vous est rappelé que Tulle Agglo assure la compétence voirie depuis 2011. Tulle Agglo porte donc tous les investissements qui sont faits sur la voirie et l'entretien de tous les ouvrages (ponts, ouvrages d'évacuation, signalisation).

L'entretien courant et les interventions ponctuelles sont effectués par les agents communaux qui sont mis à disposition contre compensation financière.

Maintenir un état convenable de la bande de roulement demande des investissements importants qu'il est nécessaire de faire durer dans le temps. L'humidité causée par un couvert arboré excessif est la principale cause de dégradation accélérée de la voirie. Chacun a la responsabilité de sa propriété et de ses plantations. Souvent, nous sommes amenés à faire des courriers pour rappeler ces obligations aux propriétaires riverains qui restent sans suite. Dorénavant, pour une exploitation rationnelle de la voirie, si aucune intervention n'est faite, elle sera ordonnée par la collectivité qui fera suivre la facture aux intéressés.

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant.

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Protégeons la nature
Économisons l'énergie

Extinction de l'éclairage du bourg de 23 h à 6 h afin de diminuer la pollution lumineuse.

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Les principaux textes réglementaires et législatifs qui régissent les principes et modalités de la gestion des déchets sont regroupés au sein du code de l'environnement qui définit comme **déchet** « toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou a l'intention ou l'obligation de se défaire » et comme **détenteur de déchets** « le producteur des déchets ou toute autre personne qui se trouve en possession des déchets » article L.541-1-1 du code de l'environnement.

Parce que ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.



NON

LES LINGETTES NE VONT PAS DANS LES TOILETTES

LES LINGETTES SE JETTENT DANS LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES.

tulle agglo

Acteurs économiques

La municipalité, en soutien au monde économique, publie ces deux pages « Acteurs de la vie économique de Chanteix ». Les acteurs économiques de la commune y sont répertoriés gratuitement. En cas d'oubli, merci de vous adresser à la Mairie.

AGRICULTEURS

Sylvie BARRAT - Eyzac
 Pascal BOSSOUTROT - Le Baspeyrat
 Indivision BOURDET
 Sébastien CHALAUD - Le Bouchailloux
 Laurent DUMAS - Fleygnac
 Laurent MARSALEIX - Le Laca

José MAURY - Rochefort
 GAEC MELILOTUS - Le Bourg
 EARL de Bellevue - Bellevue
 Xavier ROUANNE - Les Barrières
 Michel PASTORELLI - Le Boucheteil
 Jean-Pierre VERGNE - La Borie

ENTREPRISES ET ARTISANS



DNT
Carrosserie Peinture
 Véhicule d'occasion
 06 20 67 43 45

DMF CREATION
 Artisan Maroquinier
 Delphine Mellet

Création
 sacs, ceintures,
 sacoches, bijoux



19330 Chanteix
 06 82 94 88 88



Plomberie
Chauffage
Ets. HAAS

Entretien - Dépannage
 Champeaux 19330 CHANTEIX
 ulrich.h2as@gmail.com
 06 74 76 67 45



ETS ROCHE
SARL ID ALIM

Suivez nous sur Facebook!

IBRY David - Gérant
 4700 Route de l'Égalité - Moulin du Deroc
 19330 CHANTEIX

05 55 29 31 77
 id.transalim19@gmail.com

DFP nutraliance
MAGASIN
 ALIMENTS BÉTAIL
 PRODUITS DU SOL
 PETITS OUTILLAGES
 GRANULÉS DE BOIS



MLTP

Travaux Publics
 19330 FAVARS
 06.23.08.22.90
 mickaelaval@gmail.com



SARL DES BARRIERES ROUANNE
 XAVIER & BAPTISTE

Terrassement - Assainissement
 06 81 54 04 76
 sarldesbarrieres@gmail.com

Menuiseries
 PVC-Alu-Bois



Le savoir-faire
 pour vos fenêtres

Idéal Pose

Fenêtres Portails
 Portes Clôtures
 Volets Stores
 Garde-corps Vérandas

Dominique BORDAS

Chauzu - 19330 Chanteix Port. 06.26.28.56.15
 Site : idealpose19.com Tél./Fax 05.55.88.27.15

Sébastien CHALAUD



TRAVAUX AGRICOLES

Le Bouchailloux 19330 Chanteix
 06 19 69 01 65



Latelier de Gaara
 création bijoux et accessoires
 Justine SOULIAC
 150 Rue des écoles
 19330 CHANTEIX

ÉCHAPPÉE BELLE
 Façonnage de verre et de cristal
 Julie TRUCHET
 761 Rue du Martoulet
 19330 CHANTEIX

P&P RACING
 Spécialiste de la préparation des
 moteurs thermiques dans le
 secteur de l'automobile
 Mr PASCAREL
 La Rue—19330 CHANTEIX
 06 09 48 05 58



Thibaut Julien
 06 95 96 54 39

ARBO' CORDES
 arboriste grimpeur
 La Borderie
 19330 Chanteix

élagage
 taille raisonnée
 abattage démontage
 arbocordes@outlook.com

Acteurs économiques

COMMERCES ET SERVICES



La Maison Jacquet
TRAITEUR
www.lamaisonjacquet.fr
Le Bourg
19330 CHANTEIX
lamaisonjacquet@gmail.com
06 14 23 02 78



Melilotus
Plantes Aromatiques
et Médicinales
A. Benavent et J. Barataud
<http://www.melilotus.fr>



Allô Stella Taxi
06 95 29 43 81
Conventionné CPAM
• Transport de malade assis.
• Aéroport et gare sur réservation.



Femme Médecine
FACILITATRICE EN
HARMONIA DU 401
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
NATUROPATHIE
PSYCHOLOGIE POSITIVE
SOIN ÉNERGÉTIQUE
ÉLEVATION SPIRITUEL
KUNDALINI ACTIVATION
YOGA
www.eden-flore.com 06 18 26 02 92



Centre d'Orientation et
d'Evolution Professionnelle
Coaching
Bilan de Compétences
Outplacement
Certifié Qualiopi
Sophie GODILLON
06 79 36 77 15
sur rendez-vous
9, rue Paul de Savoandy 19 100 Brive La Gaillarde
<http://sophiegodillon.wixsite.com>



STRESS
• Eczéma • Etat dépressif
• Anxiété • Panique
• Burn-out
• Douleurs • Insomnie
Avec l'hypnose, j'apprends à décompresser et lâcher prise...
GERER ET EVACUER SES ANGOISSES ET SON STRESS,
ATTENUER LA SOUFFRANCE PHYSIQUE ET
EMOTIONNELLE,
Mais aussi :
RETROUVER LE SOMMEIL,
ARRETER DE FUMER...
Julie Valadas
brive@centreaic.com 19100 BRIVE la GAILLARDE
www.centreaic.com



DOMAINE DES CHAREYROUX
BERGERS BLANCS SUISSES
399 Chemin des Chareyroux
19330 Chanteix



Les Sabots des LiKornes
HERMENT Christophe
Podologue équin
06 60 42 25 23
Corrèze
Est-24 / Ouest-15
Nord-46 / Sud-87



LA BORIE DES 4 PATTES
PENSION CHIENS CHATS & NACS
Géraldine MEYnard
lucien.meynard@sir.fr
<https://sites.google.com/site/lorie4pattes/>
Tel: 06/33/67/72/54
LA BORIE
19330 CHANTEIX
6 km A20 2km péage A89

Marie-Thérèse BOUYSSÉ
Assistante maternelle
Le Bourg
05 55 29 40 38



Proprietes-privées.com
La nouvelle espèce immobilière
Olive-Anne AMBLER
Agent commercial indépendant
oa.amblere@proprietes-privées.com
06 40 05 90 65



Aurore LASCAUX
REACTIVE IMMO
reactive.immo.limousin@gmail.com
reactive-immo.fr
06.75.19.66.99
Mandatitaire indépendante
Agence Réactive Immo
Siège social - allée de Fontaines - 87 210 Le Dorat
06 99 98 50 96

HÉBERGEMENTS, LOISIRS, ARTISTE



À l'Ombre du Tulipier
165 impasse du Bourdet
19330 Chanteix
0689675349
alombredutulipier@gmail.com




Onde claire
Gîte de France
Le Rebourg
19330 CHANTEIX
www.gites-de-France.com



Gai murmure
Gîte de France
Le Rebourg
19330 CHANTEIX
www.gites-de-France.com



Kriss Air anime vos soirées
Mariage, anniversaire,
soirée privée
DJ, Blind Test, Karaké
0660422523



Christelle WABLE
Sculptrice Céramiste
Plasticienne
La forge de chazu



BALADE GYROPODE
VERTPLEINAIR
Balade Gyropode
06 84 61 89 64
www.vertpleinair.fr/



Chanteix
Janvier 2025